PROBLEMATIQUE DES AIDES PUBLIQUES INTERNATIONALES AU DEVELOPPEMENT RURAL DANS LE DÉPARTEMENT DES PLATEAUX (RÉPUBLIQUE DU CONGO)

NICOLE YOLANDE EBAMA ET MOUNDZA PATRICE, *Université Marien NGOUABI, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Congo-Brazzaville*
E-mail : nicole.ebama@gmail.com et patrice.moudza@uming.cg

Résumé

Dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale, les pays en développement bénéficient d'aides publiques internationales dans les domaines sociaux (santé, éducation, accès à l'eau potable…), économiques (appui à la production agricole, à la pêche, etc.) et politiques. Le Congo est l'un des pays bénéficiaires de ces aides. Quels sont les organismes qui ont apporté des aides à la population dans le département des Plateaux ? Quelles sont les actions menées et quels sont leurs impacts sur le développement rural ? L'étude vise à analyser la problématique des aides publiques internationales au développement rural dans le département des Plateaux. Elle a été menée en 2013 et en 2017 dans 68 villages, soit 12 %, des 574 localités que compte le département des Plateaux. Nous avons travaillé sur un échantillon de 3360 chefs de ménage, soit 10 % des 33 581 des familles (RGPH, 2007). Le questionnaire et le guide d'entretien sont les principaux outils de collecte des données utilisés. Les résultats de l'étude montre que le Congo bénéficie des aides de nature variée de la part des institutions internationales. Ces aides sont constituées de dons et de prêts. La population du département des Plateaux, à l'instar de celle d'autres départements, a bénéficié de plus de 100 projets financés par les institutions internationales, pour un montant dépassant 37 milliards de F CFA. Malgré les financements engagés, les aides internationales n'ont pas amorcé un développement rural durable. Il est important d'approfondir les recherches sur les nouvelles stratégies d'aides susceptibles de favoriser un développement rural cohérent et durable, et sur une analyse comparative du niveau de développement socio-économique entre les villages bénéficiaires et les non-bénéficiaires des aides.

Mots clés : *développement rural, aides publiques internationales, département des Plateaux*, République du Congo.

Abstract

In the context of bilateral and multilateral cooperation, developing countries benefit from international public aid in the social (health, education, access to drinking water, etc.) and economic (support for agricultural production, fisheries, etc.) sectors. .) and policies. Congo is one of the countries benefiting from these subsidies. Which organizations have brought aid to the population in the Plateaux department? What are the actions taken and what are their impacts on rural development? The study aims to analyze the problem of international public aid to rural development in the department of Plateaux. It was conducted in 2013 and in 2017 in 68 villages, or 12% of the 574 localities in the Plateaux department. We worked on a sample of 3360 heads of households, or 10% of the 33,581 families (RGPH, 2007). The questionnaire and the interview guide are the main tools for collecting the data used. The study shows that the Congo benefits from various types of aid from international

institutions. This aid consists of donations and loans. The population of the Plateaux Department, like that of other departments, has benefited from more than 100 projects financed by international institutions, amounting to more than 37 billion CFA francs. Despite the funding committed, international aid has not started sustainable rural development. It is important to deepen research on new aid strategies that can promote coherent and sustainable rural development, and on a comparative analysis of the level of socio-economic development between the beneficiary and non-beneficiary villages.

***Keywords**: rural development, international public aid, Plateau Department, Republic of Congo.*

INTRODUCTION

Depuis l'accession du Congo à la souveraineté nationale et internationale en 1960, le pays entretient des relations de partenariat avec les organisations internationales (FAO[14], FIDA[15], IPHD[16] et PNUD[17]…). Ce partenariat s'appuie sur des accords d'aides publiques au développement rural. Le département des Plateaux a bénéficié des actions menées dans le cadre de ce partenariat, depuis 1937 avec les Sociétés Indigènes de Prévoyances (B.M.MENGHO, 2018, p, 256), les Sociétés d'Exploitations Industrielles du Tabac et d'Allumettes (SEITA) et bien d'autres projets. Les aides présumées sont essentiellement d'origine publique et apportées sous forme de dons ou de prêts. En dépit de la bonne volonté des autorités d'atteindre leur politique et plan de développement, l'outil aide ne cesse de susciter un certain nombre de controverses. Selon M. GALI, « *(…), certains y voient un instrument de domination, un renforcement de la dépendance, des aides qui n'aident pas, qui ne débouchent pas sur l'autosuffisance. D'autres par contre relèvent des insuffisances pour préconiser un renforcement de la solidarité des membres d'une communauté internationale dont les membres ont en commun la terre et ses ressources* » (1991, p.1). Les aides internationales ont-elles favorisé le développement rural dans les Plateaux ? L'article vise à analyser la problématique des aides publiques au développement rural dans le département des Plateaux. Il analyse successivement les organismes de financement des aides, les actions menées et les politiques de gestion des projets, les impacts des projets sur le développement rural.

[14] FAO : L'Organisation mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture

[15] FIDA : Fond International de Développement Agricole

[16] IPHD : Partenariat International pour le Développement Humain

[17] PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

1- Méthodologie

Pour réaliser l'étude, nous avons adopté deux méthodes : la recherche documentaire et la collecte des données sur le terrain.

1.1- La recherche documentaire

La recherche documentaire a été réalisée dans les institutions publiques et privées (Grande Bibliothèque Universitaire, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, La Délégation Générale aux Grands Travaux, La Semaine Africaine, etc.) où rapports d'étude, publications scientifiques, ouvrages généraux, etc. ont été lus. Les sites internet et bases de données numériques (Percée, Horizon, Cairn) ont été consultés pour la recherche d'informations sur le thème abordé. Nous avons également acquis des fonds de carte sur la zone d'étude au CERGEC[18].

1.2- La collecte des données sur le terrain

Elle a été menée en 2013 et en 2017 dans 68 villages, soit 12 %, des 574 localités que compte le département des Plateaux. Le choix des localités dans la zone a été fait en fonction des projets, de la disponibilité des enquêtés et de leur aptitude à répondre aux questions. Pour faciliter la collecte des données, nous avons organisé les sous-préfectures en quatre zones géographiques (Figure 1) : Gangolombo (Gamboma, Ngo, Ollombo, Ongogni), Abalembé, (Abala, Allembé) , Mpoumakoti (Mpouya, Makotimpko) et Djalekambon (Djambala, Lékana, Mbon).

[18] Centre de Recherche Géographique et Cartographique.

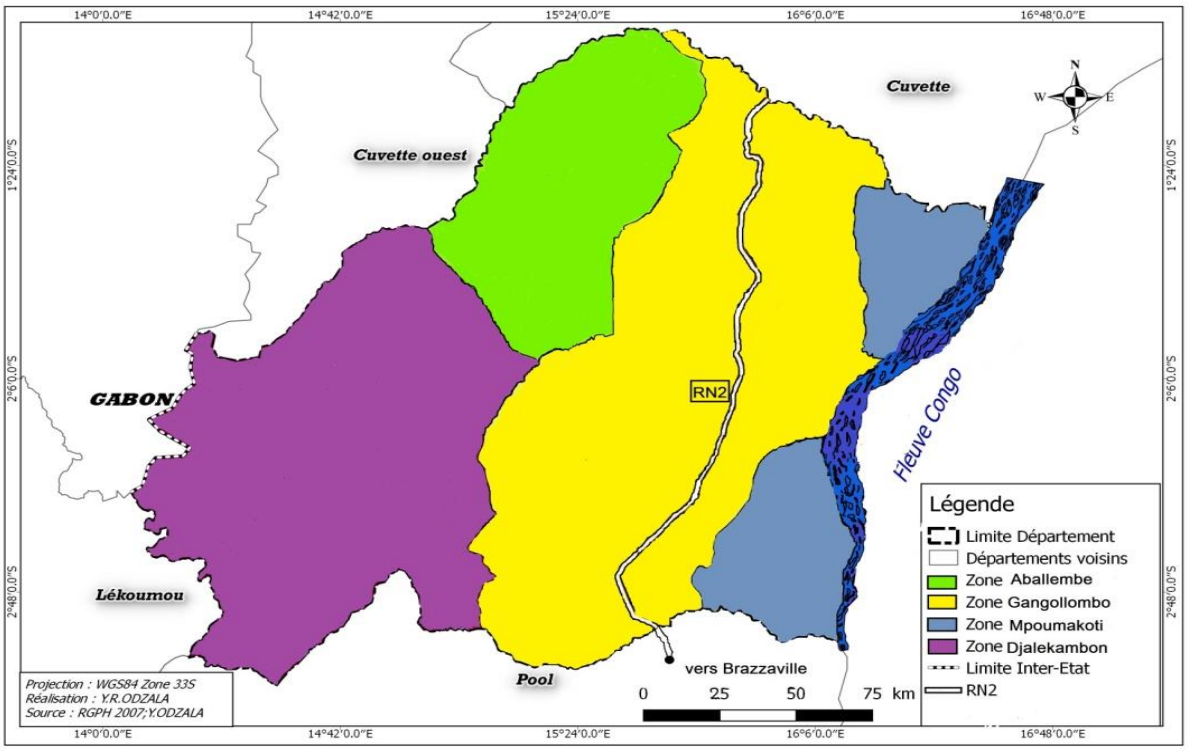


Figure 1 -Découpage du champ d'étude en quatre zones géographiques

Les enquêtes avaient commencé dans la zone Djalekambon, et ont été poursuivies successivement dans les autres zones (Abalembé, Gangolombo et Mpoumakoti).

Nous avons travaillé sur un échantillon de 3360 chefs de ménage, soit 10 % des 33 581 des familles (RGPH, 2007). Le tableau 1 présente la répartition de l'échantillon par zone géographique et par village.

Tableau 1: Echantillonnage des enquêtés et nombre de villages retenus par zone géographique et par Sous-Préfecture

Zone géographique	Sous-Préfecture	Population totale	Nombre total des ménages en 2007	Echantillon des ménages enquêtés	Proportion des ménages enquêtés (%)	Nombre total des villages	Echantillon des villages enquêtés
Djalekambon	Djambala	17.265	3.321	310	9	20	4
	Lékana	16.761	3.224	300	9	19	3
	Mbon	3.163	609	100	3	7	2
Abalembé	Abala	11.296	2.173	230	7	82	5
	Allembé	4.640	893	100	3	29	4
Mpoumakoti	Mpouya	9.283	1.786	200	6	18	6
	Makotim-poko	18.756	3.607	345	10	54	5
Gangolombo	Gamboma	43.221	8.312	820	24	169	14
	Ngo	16.751	3.222	325	10	34	8
	Ollombo	21.272	4.091	400	12	92	11
	Ongogni	12.183	2.343	230	7	50	6
Total		174.591	33.581	3.360	100	574	68

Source : Enquête personnelle, 2013

L'échantillon global rassemble les agriculteurs, éleveurs, commerçants, etc. (Tableaux 2 et 3). Le choix de chefs de ménages a été fait selon leur disponibilité et leur participation aux projets, en qualité de salariés ou de bénéficiaires des projets menés dans le département. La collecte des données a été faite par questionnaire. Les fiches ont été utilisées pour les entretiens avec 884 administrateurs (agents de santé, agents de l'éducation, autorités administratives, partenaires au développement). Quatre marchés de vente en gros ont été retenus à Brazzaville dans le but d'enquêter les commerçants bénéficiaires des crédits.

Tableau 2: Répartition des personnes enquêtées par activité

Activités	Effectifs	Pourcentage
Agriculture	300	9
Transformation des produits agricoles	280	8
Elevage	250	7
Pêche	238	7
Associations agricoles	350	10
Coopératives agricoles	350	10
Sans emploi (étudiants et élèves)	300	9
Services à la communauté rurale	280	8
Santé	200	6
Education	200	6
Gestion des projets	240	7
Administration	244	7
Commerce	128	4
Total	3.360	100%

Tableau 3 : Localités et marchés retenus pour l'enquête

Zones	Districts[19]	Localités / marchés de gros retenus
Djalékambon	Djambala	Kaon, Ossa, Abala-Ndolo, Ntsoua
	Lékana	Abili, Kébara, Ango
	Mbon	Mingo, Olounou
Abalembé	Abala	Abah, Akabi, Ibéa, Ekouanssendé, Ondzala
	Allembé	Ekassa, Aba, Ossangui, Allembé-centre
Gangolombo	Ngo	Koumou, Allion, Okiéné, Adzi, Impé, Etsouali, Oyonfoula, Oyono
	Ongogni	Lessanga, Endolo, Angouala, Koro, Komo, Oto, Mbé-carrefour
	Gamboma	Ottui, Nkan, Obaba, Etoro, Okampuie, Akou-okari, Elion, Andzion, Allieni, Inga, Embana, Oko, Bouemba
	Ollombo	Ngourndé, Létho, Koli, Okoh, Assengue, Otali, Ossaga, Mbanza, Ello, Oyongo, Poussou
Mpoumakoti	Mpouya	Balémon, Ngatseke, Bobi, Lamboma, Lilanga, Nkassa village, Mongolo
	Makotimpoko	Imbouli, Ebana, Bobi, Konga, Kala
Ville	Brazzaville	Bourreau, Commission, Mati (Terminus Mikalou), Bouémba (Texaco la Tsiémé

Source : Enquêtes personnelles, juin 2013

[19] Tous les chefs-lieux de Sous-préfecture ont été enquêtés, avant de conduire les enquêtes dans les villages

2- Résultats

2-1- Les organismes intervenant dans les Plateaux

L'aide publique au développement apparaît après la Seconde Guerre Mondiale. Les différentes nations s'unissent alors pour créer des institutions de coopération économique et politique dans le but d'améliorer leurs relations. Ainsi en 1944 déjà, a lieu la Conférence de Bretton Woods dont l'objectif principal est la mise en place d'une coopération monétaire, commerciale et financière afin de favoriser notamment la reconstruction et le développement économique des pays touchés par la guerre. C'est le but de l'entraide internationale moderne appliquée grâce au plan Marshall mis sur pied de 1948 à 1953 pour reconstruire l'Europe de l'Ouest (A.J. Lechevallier, J. Moreau et F. Pacquement, 2007, p.14.16. et O. Charnoz et J.-M. Séverino, 2007, p. 4-5). En effet, après la colonisation, les pays du Sud ont voulu maintenir leur mainmise sur les économies des pays en développement en poursuivant l'aide au développement. Le Congo est l'un des pays bénéficiaires des aides publiques au développement dans le cadre de la coopération multilatérale et bilatérale. C'est, dans ce cadre que le département des Plateaux a bénéficié des aides de la part des institutions telles que la FAO, le FIDA, l'IPHD et le PNUD. La FAO agit essentiellement dans le domaine de l'alimentation et l'agriculture. Le FIDA fait des prêts et dons aux personnes vulnérables (jeunes et femmes). L'IPHD, seul ou en collaboration avec la Banque Africaine de Développement et l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO). Le PNUD finance en priorité les actions à caractères sociale.

2-2- Les actions menées dans le département des Plateaux

La plupart des financements ont été orientés vers l'appui aux activités primaires (appui la production, domaine de prédilection de la FAO). Le FIDA a financé les appuis à la pêche et aux services (petit commerce et transformation des produits agricoles). Le PNUD a mis l'accent sur les actions sociales visant l'accès à l'eau potable par les populations. L'IPHD a financé les projets à caractère social et économique (les cantines scolaires, les moustiquaires imprégnées et la mise en place des fermes communautaires). En dépit de l'incomplétude des informations sur le coût de certains projets, il apparaît clairement que c'est le PNUD qui a le plus investi avec son projet « Eau pour tous » d'une valeur de 36 850 652 099 F CFA.

Les aides publiques sont constituées de dons et de prêts. Les dons concernent essentiellement les équipements. Tous les projets ont enregistré les défaillances au niveau de l'appui technique, car les bénéficiaires ne sont pas formés. Le volet technique (tableau 4) est géré par les organismes sans aucun transfert de compétences auprès des bénéficiaires. Toutes les institutions mettent l'accent sur l'appui financier, car elles doivent recouvrir un certain

pourcentage des prêts octroyés aux bénéficiaires. La figure 2 montre que les aides publiques octroyées par les organismes sont axées sur le petit commerce (54% des financements totaux), l'agriculture et la commercialisation des produits agricoles (25%) et les actions à caractère social (15%). Les 6% restants se répartissent entre l'artisanat, la transformation des produits agricoles et l'élevage.

Toutefois, on observe les écarts entre les montants des financements prévus pour les projets et les fonds réellement débloqués (figure 3). En dehors du petit commerce qui a pu débloquer 71% des fonds prévus, les autres secteurs d'activités n'ont pu débloquer plus de 16% des financements octroyés. D'une manière générale, les bénéficiaires ne reçoivent pas en totalité montant.

Tableau 4 : Projets réalisés, type d'appui, coût et organisme de financement

Projets	Type d'appui			Coût (en FCFA)	Organisme de financement
	Technique	Economique	Financier		
Inoni falaise	X	X	X	130.000.000	
Elevage de Mbé	X	X	X	120.000.000	
Reformulation du projet Inoni-Falaise	X	X	X	120.000.000	
Identification du projet d'élevage	X		X	120 000 000	
Projet d'appui à l'élevage	X		X	82 832 000	FAO
Action préparatoire en milieu paysan dans le district d'Abala		X	X	130 000 000	
Soutien à l'Office de Commercialisation du Tabac (O.C.T)			X	10 000 000	
Assistance à l'O.C.V. pour les pertes après récolte	X		X	55 000 000	
Formation des techniciens en production de semences	X		X	40.000.000	
Assistance à l'OVC	X		X	55 000 000	
Appui au service de la Radio-Rurale	X		X	32 000 000	
Appui au service de la radio rurale	X		X	32 000 000	
Groupe d'étude à la Radio Rurale		X		16 00 000	
Appui à la mécanisation			X	8 000 000	
Lutte contre les maladies du manioc (Colchicine et Mosaïque africaine)	X	X	X	60 000 000	
Projet pour le renforcement des capacités des paysans dans le domaine agricole	X		X	320 000 000	
Projets de mise en place d'un verger et appui à l'acquisition matériel agricole	X	X	X		
Total				1 069 152 000	
Projet d'appui à la production agricole	X	X	X	3 321 000	
Projet d'appui à la pêche		X	X	2 704 000	FIDA
Projet d'appui aux groupements et organisations paysannes		X	X	ND	
Projet d'appui agriculture et élevage	X			ND	
Projet de vaccination des animaux		X	X	ND	
Projet de mise en place des fermes communautaires			X	ND	
Mise en place des caisses Mutuelles d'Epargne et de Crédit (CMEC)			X	ND	
Total				6 025 000	

Projet	Type d'appui				
	Technique	Economique	Financier	Coût	
Appui aux cantines scolaires			X	13.000.000	IPHD
Mise en place de deux fermes communautaires de production agricole et distribution du matériel agricole			X	ND	
Distribution des moustiquaires imprégnées			X	ND	
Total				13.000.000	
Projet « *Eau pour tous* »			X	36.850.562.099	PUND
Total général				37 992 964 099	



Figure 2 : Distribution des montants des aides publiques par activité

Source : FIDA, 2014

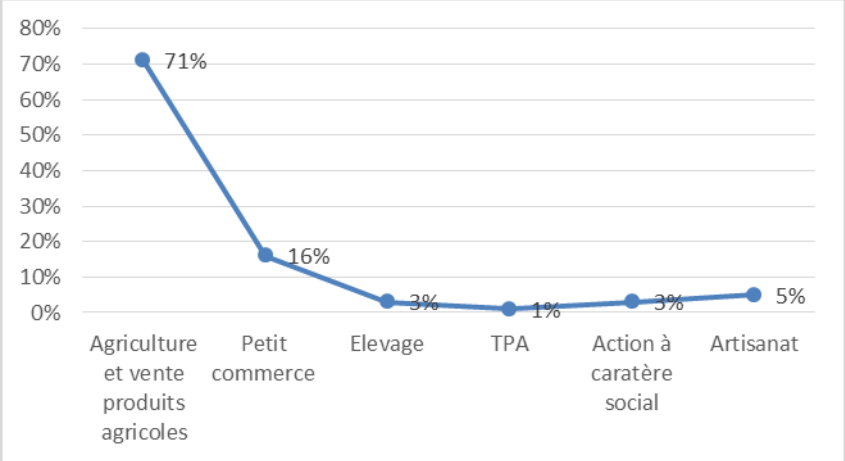


Figure 3 : Taux de déblocage des financements alloués aux activités économiques

Source : FIDA, 2017

En ce qui concerne les dons, la FAO est l'institution majeure de distribution d'équipements. De 2013 à 2016, seulement quatre sous-préfectures : Ollombo, Ngo, Lékana, Djambala et une localité de Ngo (Kaon) ont bénéficié du matériel agricole (figure 4). Ceci montre les limites spatiales des actions de la FAO, car plusieurs localités n'ont pas pu bénéficier d'équipement.

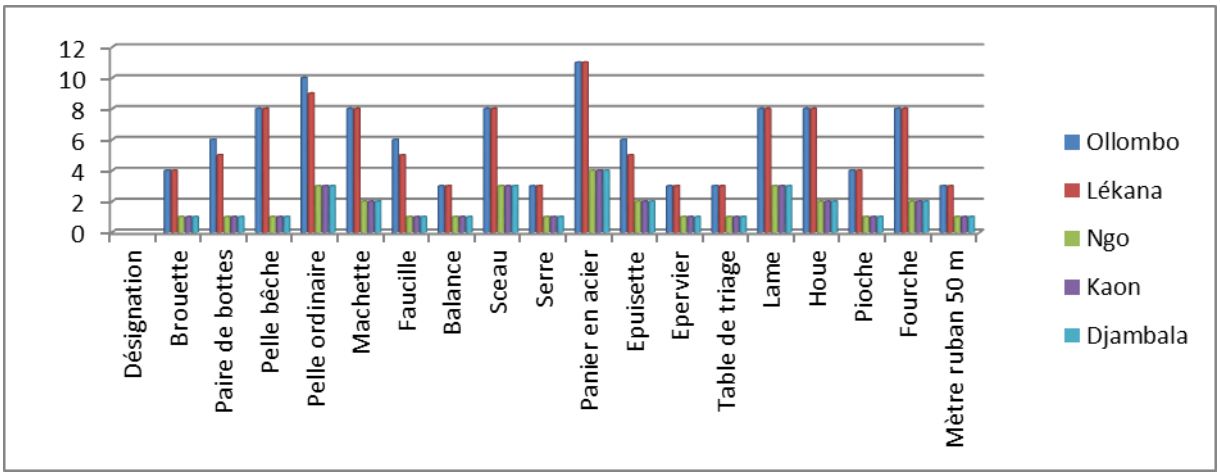


***Figure 4* : Distribution des kits de matériel par localité**

Source : Rapport d'activités du FIDA, 2014

2-3- Les principaux objectifs des projets menés et leurs impacts sur le développement rural

Les objectifs majeurs des projets menés dans le département des Plateaux cadrent théoriquement avec les ODD (tableau 5). Quels sont les impacts des projets menés sur le développement rural dans le département des Plateaux ? Les projets ont-ils atteint les ODD ?

Tableau 5 : Répartition des projets réalisés par organisme, selon leurs principaux objectifs en rapport avec les ODD

Organismes	Projets réalisés	Objectifs	Objectifs du Développement Durable (ODD)
PUND	Eau pour tous	Améliorer l'accès à l'eau potable	Objectif 6 : assurer l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous
IPHD	Mise en place des cantines scolaires ; Distribution de moustiquaires imprégnées	Favoriser l'accès à l'éducation des enfants issus des familles défavorisées ; Réduire la prévalence du paludisme et assurer la protection infantile et maternelle	Objectif 4 : assurer une éducation inclusive et de qualité pour tous et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie Objectif 3 : assurer une vie saine et promouvoir le bien être pour tous et à tous âges
FAO	Projet manioc,	Eradiquer les maladies du manioc (mosaïque	Objectif 2 : en finir avec la faim,

	élevage,	africaine et pourridiés, en vue de garantir la sécurité alimentaire. Limiter l'épisiotomie et améliorer l'accès aux protéines animales	atteindre la sécurité alimentaire nutrition et promouvoir une agriculture durable
FIDA	Mise en place des caisses d'épargne et de crédit, Appui à la production agricole piscicole et à l'aquaculture	Faciliter l'accès aux micro-crédits par les petits commerçants. Augmenter la production, améliorer les revenus paysans et garantir la sécurité alimentaire	Objectif 2 : en finir avec la faim, atteindre la sécurité alimentaire nutrition et promouvoir une agriculture durable

Source : Enquête de terrain

La majorité des projets, lors de la première phase de mise en œuvre, ont fourni des résultats satisfaisants. Mais, bien après, elle s'est soldée par des échecs. On peut citer quelques-uns d'entre eux. Le projet de distribution des moustiquaires imprégnées : en 2012, l'IPHD a distribué dans 3 villages 200 moustiquaires. Si l'on tient compte du nombre de familles dans le département, 33 381 ménages n'ont pas bénéficié des actions du projet, alors que le paludisme est la première pathologie qui touche les populations dans le département (O.L. Moatila, 2018, p. 283 et D. Lepessi Ton-Ton, 2018, p.82). Le projet « Moustiquaire imprégnée » a échoué du fait du faible nombre de bénéficiaires, mais aussi des blocages socio-culturels. En effet, les populations ont détourné les objectifs de la moustiquaire (protection contre le paludisme) à des fins agricoles. Elles ont la sensation de s'étouffer en dormant sous la moustiquaire, particulièrement en période de fortes chaleurs.

Le projet « *Eau pour tous* » : de l'espoir au désespoir. Il a eu, à ses débuts, un grand succès auprès des populations qui étaient confrontées aux problèmes d'accès à l'eau potable. L'incivisme des Congolais (vol des panneaux solaires), le manque de formation des bénéficiaires à la gestion des infrastructures et à l'entretien des ouvrages, le manque de pièces de rechange, le problème de maintenance des forages, le manque d'implication des populations au projet ont conduit à l'échec des actions menées. *« Pour une population bénéficiaire estimée à 159 248 habitants, 694 forages ont été prévus, soit 1 forage pour 229 personnes ; à peine 304 forages ont été réalisés, soit un forage pour 523 personnes. D'une manière générale, seules 696016 personnes ont eu accès aux forages contre 89 000 qui n'y ont pas accès »* (O.L. Omad, 2018, p.347). En 2017, un nombre important de forages étaient

non fonctionnels. Les populations refont recours aux sources traditionnelles d'approvisionnement en eau (sources, puits, rivières, marres, etc.) de qualité douteuse et source de maladies hydriques (dermatose, diarrhée, parasitose, choléra, etc.).

Le Projet « Cantine scolaire », n'a pas atteint les ODD, car sur 574 villages, seules 3 localités ont bénéficié du projet. Tant que l'IPHD finançait le projet, les cantines scolaires contribuaient à la scolarisation des enfants défavorisés. Dès que l'Etat a pris le relais de l'IPHD, le projet « Cantines scolaires » a régressé.

Le Projet manioc financé par la FAO visait à éradiquer la mosaïque africaine et à assurer la sécurité alimentaire des populations. En 2013, 1 225 000 boutures saines ont été distribuées et cultivées sur une superficie de 12,25 hectares. Des clones résistant à la mosaïque en provenance de l'Institut International d'Agriculture Tropicale à 80% ont été introduites dans quelques localités : Abéné à Ollombo, Abala-Ndolo à Djambala et Ngo 2 à Ngo. Cette action a permis de limiter le problème de pénurie des produits dérivés du manioc liée à la mosaïque africaine et au pourridié qui ont fait ravage en 1997. Malgré l'introduction des boutures saines, la maladie a persisté sur la variété *« Ngantsa »* (Photo 1). Pour éviter la propagation de la maladie dans tout le département, les experts en charge du projet ont procédé à l'arrachage des boutures sur près de 4 hectares. Malgré ces précautions, la maladie est toujours présente dans le département.

Les causes de l'échec du projet manioc sont multiples : la mauvaise qualité des boutures en provenance du Benin, l'inadaptation des boutures importées aux conditions climatiques et pédologiques du département.



Photo 1: Les feuilles de manioc de la variété « *Ngantsa* » atteintes par la mosaïque africaine dans le district de Gamboma. (Cliché N.Y.Ebama, 2015).

Le Projet « Mécanisation des activités agricoles ». Il visait l'augmentation des superficies, l'augmentation de la production, l'amélioration des revenus paysans et la limitation de la pénibilité des travaux agricoles (labour, pulvérisage et transformation des produits agriocles).

Le projet s'est soldé par un échec du fait de la non-formation des machinistes, des difficultés d'acquisition des pièces de rechange, l'inadaptabilité des socs des motoculteurs aux sols fragiles des Plateaux[20]. Dans la plupart des localités, les machines de transformation des produits agricoles en panne sont abandonnées (Photo 2). Les tracteurs sont également abandonnés (Photo 3). Le tableau 6 présente l'état du matériel reçu au Centre des machines agricoles à Etsouali.

Planche 1 : Machines agricoles abandonnées



Photo 2 : Les machines agricoles abandonnées depuis 2012 à Etoro dans la Sous-préfesture de Gamboma



Photo 3 : Atelier de réparation des machines agricoles à Etsouali. (Clichés N.Ebama, 2012).

[20] Les motoculteurs importés sont d'une manière générale conçus pour les sols des pays du Nord. Dans les Plateaux, leurs usages répétitifs conduit au durcissement et à l'infertilisation des sols.

Tableau 6 : Etat du matériel agricole au Centre d'Etude des Machines à Etsouali en 2013

Désignation	Quantités reçues	Bon état	Mauvais état
Charrues	8	2	6
Pulvériseurs	10	4	6
Semoirs	3	0	3
Epandeurs	6	0	6
Girobroyeur	1	1	0
Planteuses de pomme de terre	2	2	0
Remorques	4	21 pas de barre d'attelage dont 1 livré sans roues	/

Source : Procès-verbal de passation de service, 2013, MAE. p .4

Le projet « Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit (CMEC) » financé par le FIDA/PADEF. Son objectif a été de mettre à la disposition des paysans des micro-crédits adaptés à leurs besoins, mais aussi de compléter les actions de la Mutuelle Congolaise d'Epargne et de Crédit (MUCODEC). Les caisses ont été installées dans six localités: Djambala, Lékana, Ngo, Ogongni, Mossendé, Mpouya. Le projet a concerné 1609 personnes dont 69 % de femmes. Les crédits octroyés se situent dans l'intervalle de 10 000 à 1 000 000 de FCFA. De 2004 à 2009, le FIDA a octroyé des crédits d'une valeur de 3.321.000 de F CFA. Le projet a été confronté à d'importantes difficultés, notamment le manque de formation en gestion des gestionnaires des caisses et des bénéficiaires des projets, le détournement de l'argent des caisses par les salariés, le manque de moyens de déplacement pour le recouvrement des remboursements des crédits, le manque de suivi-évaluation des actions des bénéficiaires des crédits… Les activités des caisses ont significativement baissé.

Ils se mettent à l'écoute avant d'imposer des nouvelles méthodes de rationalisation agricole. La paysanne explique les avantages et les contraintes qu'elle vit depuis qu'elle a commencé son champ. Cette attitude de la part du FIDA est appréciable. Ceci pour éviter les échecs programmés des politiques agricoles de plusieurs pays africains. Comme dit (G. DOMINIQUE, 1984, p.76) : « *en Afrique noire, pour le monde rural, les pouvoirs publics ont rarement pu créer les conditions d'une satisfaction des besoins essentiels [⋯] des crises alimentaires et des émeutes de la faim dans plusieurs pays en Afrique.* ». Au demeurant, dans le *domaine de l'élevage*, le FIDA a pourvu le métayage en ovins et caprins. Après les mises bas des femelles, les éleveurs remettent comme en guise de remboursement, au FIDA les femelles en état de sevrage, lesquelles seront redistribuées à d'autres métayers. En 2015, soixante-dix groupements et organisations paysannes ont reçu un montant de. 36,4 millions de FCFA parmi lesquels les commerçants toutes catégories confondues.

Le projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentale (PD-PAC) financé par le FIDA depuis 2016. Le changement fondamental attendu du projet est l'augmentation des revenus, l'autonomisation organisationnelle et fonctionnelle des groupements. L'approche d'appui des groupements capables de devenir autonomes, de se procurer les facteurs de production à moindre coût, de produire et de livrer aux opérateurs de marché les quantités et les qualités requises de poissons à des prix raisonnables est adoptée par le FIDA. Le projet s'élève à 4,7 millions USD ; 500 pisciculteurs actifs ont parafé le contrat de prestation de services intitulé « *Etude du Secteur Agricole* » (E.S.A), le 4 janvier 2011. Ce contrat concerne le groupement SOFRECO-CERAPE et le Ministère de l'Agriculture et de l'élevage. Il est financé par la Banque Africaine de Développement (BAD). Le projet, pour améliorer l'accès des pêcheurs et des pisciculteurs aux services financiers de proximité, procédera à la sensibilisation des groupes cibles. En effet, trois phases ont été mises en place : la phase I porte sur le bilan diagnostic du secteur et les monographies départementales ; la phase II concerne la planification du développement du secteur agricole et élevage et la phase III, la programmation de la relance du secteur agricole. Après les réalisations du premier projet, une note d'orientation stratégique a été rédigée pour proposer des recommandations d'actions.

Les phases II et III restent à faire et sont traduites en résultats attendus à l'horizon 2025 et 2035. En résumé, la phase II sera beaucoup la plus bénéfique à l'horizon 2025, laquelle est la phase intense d'investissement public, et à l'horizon 2035, celle de développement, de consolidation et d'appropriation des filières par les acteurs professionnels du département des Plateaux. Les priorités du projet se résument de la manière suivante : Groupe 1 (agriculture de base, élevage et alimentation animale) ; Groupe 2 (pêche, fruits et légumes, autres agro-industries, produits agricoles transformés) *;* les zones d'extension agricole, dont 65.693 hectares sont consacrés à l'agriculture, 842.953 ha à l'agriculture et à l'élevage et 21.244 ha à l'élevage. La création des pistes agricoles sur 300 km pour une valeur de 3 millions de F CFA est aussi une des priorités des nouveaux projets menés dans les Plateaux.

4-Discussion

Les résultats de l'étude montre l'ambiguïté des aides publiques au développement. Ces aides sont incontournables pour la population rurale. Mais leurs résultats non satisfaisants dans la plupart des cas posent la problématique de leurs apports au développement rural. En effet, les aides aident sans aider la population rurale. Elles créent des situations d'assistanat, suscitent l'espoir et finissent par créer le désespoir, le mécontentement des populations comme l'a

déclaré un paysan : « « *la FAO, le FIDA, IPHD, et les autres entrent par la porte et ressortent tous par la fenêtre. On ne comprend pas leur stratégie, mais ils disent vouloir résoudre nos problèmes, ils viennent avec des projets, sans au préalable nous interroger sur nos besoins, nos problèmes* ».

Les aides au développement sont critiquées par les chercheurs. Les échecs sont multiples et de diverses natures (J. C. DEVEZE,1996, p.211). Dans la même optique, les travaux de D. GENTIL (1984, p, 67) mettent en exergue les limites de l'initiative du fait qu'elle soit vouée à l'échec. Cet échec s'explique par l'incohérence de la politique agricole dans la majorité des pays africains. Les résultats de l'étude menée par W. LOVELUCK (2008, p.87) sont similaires aux nôtres. L'auteur rapporte que la caisse est confrontée à un certain nombre de problèmes de gouvernance qui limitent l'extension de ses activités au-delà des groupements. Pourtant, les aides publiques ont constamment été une priorité dans les différentes politiques. R. HERON (2008, p. 8) observe que depuis l'indépendance, les Comores ont élaboré ou se sont approprié différentes stratégies de développement agricole, afin de soutenir les milieux ruraux des îles de Grande Comores, d'Anjouan et de Mohéli. Ces zones ont bénéficié des aides du FIDA, mais les résultats des actions menées sont mitigés.

M, GALI (1991, p, 11) confirme les disfonctionnements des aides en rapportant que *« l'aide représente l'essentiel du concours apporté par les agences d'aide aux pays en développement pour tenter de lutter de façon durable contre certains maux. Par ailleurs, les aides mises en place depuis l'indépendance n'ont pas donné de résultats escomptés* ». Les échecs sont nombreux, les réussites rares (P. BOIRAL. J. F LANTERI et J.P OLIVIER De SARDAN (1985, p. 67) conclut sur l'analyse en Afrique de l'Ouest que les échecs sont nombreux et les réussites rares.

Les aides accroissent non seulement la dépendance des pays vis-à-vis de l'étranger, mais elles sont aussi insuffisantes, souvent mal conçues et dilapidées. Dans la pratique des aides, au manque de ressources s'ajoutent les erreurs, tant de la part du donateur que de celle qui la reçoit. D'autre part, elles sont détournées de leurs objectifs. Ces aides sont octroyées sans approche participative elles n'atteignent pas toutes les couches, les bénéficiaires. Dans le département des Plateaux, la plupart des projets ont échoué à cause de la mauvaise gouvernance politique, économique, voire sociale. Pour leur réussite les aides ont des défis à relever. R. N'GUETTIA KOUASSI, (2012, p.172) fait remarqué que : « *Ces défis à relever constituent, à nos yeux, un préalable incontournable et s'imposent aux dirigeants africains comme un passage obligé Pour éviter de tomber dans ces erreurs, la bonne gouvernance doit*

être l'affaire de tous et non des seuls gouvernements ». Les parts de responsabilité des échecs des projets sont partagés entre les organismes internationaux et les bénéficiaires. A ce propos, CRA[21] (2001, p.32) déplore le mauvais comportement des machinistes qui ne prennent pas soin du matériel octroyé. Les cas de vol dans la Caisse Mutuelle d'Epargne et du Crédit du FIDA/PADEC et l'insuffisance des montants débloqués sont autant d'indicateurs du dysfonctionnement des projets. Les résultats obtenus par L. BAMBA N'GALADJO, G. SEMEDO et S. KOFFI. (2011, p.38) sont similaires aux nôtres. Ils montrent que l'aide fait l'objet de controverses. Les auteurs critiquent l'aide et surtout les experts tournant autour de l'aide par manque d'appui institutionnel.

Conclusion

Les aides publiques au développement sont certes indispensables au développement rural, mais leurs résultats restent problématiques. Dans le département des Plateaux, des fonds importants provenant de la FAO, FIDA, IPHD, PNUD, ont été investis pour appuyer le développement social et économique des populations. Malgré ces investissements, les aides publiques n'ont pas amélioré le développement rural. La plupart des projets, quel que soit le domaine d'activité, se sont soldés par les échecs laissant la population dans le désespoir. Le manque de cohérence des aides menées par les différentes institutions, le manque de concertation entre institutions lors de la mise en œuvre des projets, l'approche non participative des bénéficiaires adoptée par les organismes, etc. ne garantit pas la pérennité des ouvrages et des actions et explique les nombreux échecs observés sur le terrain.

Pour la pérennité, la durabilité et la réussite des projets, il est important de mettre en place le mécanisme du suivi-évaluation des actions, la formation des bénéficiaires à la gestion des projets et la maintenance des ouvrages. L'implication des bénéficiaires, de la conception à la mise en œuvre des projets, est une des conditions *sine quanon* de la réussite des actions. Les nouvelles stratégies d'aides susceptibles de favoriser un développement rural cohérent et durable et l' analyse comparative du niveau de développement socio-économique entre les villages bénéficiaires et les non-bénéficiaires des aides sont des axes de recherche à explorer.

Références bibliographiques

BAMBA N'GALADJO Lambert et KOFFI Siméon. et SEMEDO Gervasio, 2011, *Sortir du sous-développement : Quelles nouvelles pistes pour l'Afrique de l'Oust ? Financement et coopération,*. Tome 2. L'Harmattan, 292 p.

[21] Centre International pour la Recherche Agricole orienté vers le développement.

BOIRAL Pierre, LANTERI Jean François. .OLIVIER DE SARDAN Jean Paul, 1985, Paysan, experts et chercheurs en Afrique noire ». Science sociale et développement rural, Edition Karthala et Ciface, p.285.

DEVEZE Jean Claude, 1996, *Le réveil des campagnes africaines*. Editions Karthala, 242 p.

FAO, 2016, *Appui à la mise en œuvre du programme national pour la sécurité alimentaire (PNSA) Congo,* 39 p.

GALI Mando, 1991, *Contribution des organisations internationales au développement rural du Congo : les cas de la FAO et du PNUD,* Mémoire de DES en géographie, Université Marien Ngouabi. 155 p. Avec annexes.

GENTIL Dominique, 1984, *Les pratiques de coopératives en milieu rural africain*, Paris, L'Harmattan. 147 p.

HERON René. 2008, *L'Adéquation entre un système d'aide et ses bénéficiaires : Etude du PNDHD aux Comores : un projet de développement agricole qui met en lien l'Etat, bailleurs et bénéficiaires*, Mémoire de fin d'Etude. ISTOM ; Ecole d'Ingénieur en Agro-développement, 122 p.

ICRA, 2001, *Conditions de dynamisation de l'agriculture du front pionner Nord de Brazzaville Congo*, Séries de documents de travail, n°97

IMBOU-NGALAMOU Annie. Judicaëlle, 2015, *Les organisations paysannes en République du Congo : émergence et signification des dynamiques organisationnelles dans le secteur agricole en zones périurbaines et rurales en Economies et finances*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse, 409 p.

LEPESSI TON-TON Dévosse, 2017, *Etude géographique du Centre de Santé Intégré de Makotimpoko*, Mémoire de Master Université Marien Ngouabi, 142 p

LOVELUCK William, 2008, *Potentialités de financement de l'économie agricole et rurale dans une zone de migration : les caisses autogérées de Kayes au Mali,* Mémoire d'Agronomie Tropicale. Politiques publiques, Organisations et marchés agricoles, Montpellier, Institut des Régions Chaudes, 136 p.

MENGHO Bonaventure Maurice, 2017, *Géographie du Congo*, Edition L'Harmattan, 325 p.

MOATILA Omad Laupem, 2017, *l'accès à l'eau dans le département des plateaux (République du Congo*, Thèse de doctorat unique. Géographie humaine, Université Marien NGOUABI, 425 p.

N'GUETTIA KOUASSI René, 2012, *Les défis du développement de l'Afrique contemporaine,* Editions L'Harmattan. 183 p.